

La rénovation des bâtiments tertiaires



Copyright © Cerema

MARDI
22
Février
2021

 Aix-en-Provence

Amphi

Conférence technique territoriale organisée
par le Cerema Méditerranée



CONTEXTE & ENJEUX

La rénovation des bâtiments tertiaires représente un enjeu important vis-à-vis des politiques nationales de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Le décret Éco Énergie Tertiaire paru le 23 juillet 2019 engage les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique, il impose une réduction progressive des consommations énergétiques des bâtiments à usage tertiaire (de - 40 % en 2030 à - 60% en 2050) afin de lutter contre le changement climatique. Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments, elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements ou encore le comportement des usagers.

Avec près d'1 milliard de m² chauffés, dont 280 millions de m² dans les collectivités locales, ce secteur représente 17 % de la consommation énergétique nationale, le plaçant au 4e rang derrière les transports (32 %), le résidentiel (28 %) et l'industrie (19 %). Il est donc nécessaire d'agir massivement sur le patrimoine existant afin de faire face à l'urgence climatique.

Cette conférence permettra de partager les repères règlementaires, de vous faire connaître l'expérience de plusieurs collectivités, et de vous présenter des aides proposées par vos partenaires Banque des territoires, ADEME, FNCCR.



OBJECTIFS

Cette journée aura pour objectif d'apporter un éclairage sur le dispositif Eco-Energie Tertiaire et proposera des retours d'expériences de collectivités qui sont entrées dans le dispositif et qui ont mobilisé les accompagnements proposés par vos partenaires : ADEME, banque des territoires et FNCCR. Les retours d'expériences de collectivités accompagnées permettront aussi de montrer comment les dispositifs peuvent s'articuler en vue de susciter « le passage à l'acte de la rénovation d'un parc immobilier ».



PUBLIC

Elus des collectivités, agents en charge de l'immobilier en collectivités, gestionnaires de parc immobilier public et privé, services déconcentrés de l'Etat



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cerema.fr/index.php/896714?lang=fr>

Date limite d'inscription : **14 février 2022**

Repas à régler sur place par carte bancaire (inscription préalable).



PROGRAMME

- 08h45 Accueil café
- 09h15 **Ouverture de la journée**
Gaëlle BERTHAUD – Directrice territoriale Méditerranée du Cerema
- 09h30 **Enjeux de la rénovation des bâtiments tertiaires en PACA et cadre Réglementaire du dispositif éco-énergie tertiaire.**
Mélanie LAFARGE – DREAL PACA/SEL/UACTE
- 10h15 **Eco-énergie tertiaire et stratégie immobilière des collectivités. Exemples d'opérations accompagnées.**
Abdebrhani BAKHTAOUI CEREMA DTVB /GBAT
- Témoignage en cours de validation
- 11h **Mise en œuvre de l'intracring pour accompagner la stratégie immobilière D'une collectivité.**
Bariza CHERIEF – La Banque Des Territoires
- Témoignage en cours de validation*
- 12h30 **Déjeuner (inscription préalable obligatoire)**
- 14h **L'importance des facilitateurs de la transition énergétique et leur mise en œuvre sur terrain : Economes de flux ACTEE, Economes de flux « internes », Conseiller en énergie partagé (CEP).**
Hortense FOURNEL : FNCCR, Sophie LAROCHE : ADEME et Nicolas GUIGNARD : Envirobat BDM
- Témoignage ACTEE ou CEP en cours de validation
- 14h45 **Présentation ACTEE : structuration générale, Appels à projets et Spécificités.**
Hortense FOURNEL – La FNCCR
- Témoignage Lauréat ACTEE en cours de validation*
- 15h30 **Chaleur et froid renouvelables : l'élan des Contrats de Développement Territoriaux (CT EnR) portés par l'ADEME en région PACA**
Sophie LAROCHE – L'ADEME
- Témoignage en cours de validation*
- 16h **Échanges et clôture de la journée**

INFORMATIONS

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
30 avenue Albert Einstein
CS 70499
13593 Aix-en-Provence Cedex 3

Modalités d'inscription

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

abdebrhani.bakhtaoui@cerema.fr - Tel : 04.42.24.79.66



COMMENT VENIR ?



Par les transports en commun

▪ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

▪ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

Prendre le car n°53 en direction « Aix-les-Milles/ Europôle de l'Arbois » - Arrêt au « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

▪ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt « Pôle d'activités » (à demander au chauffeur) ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

▪ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt « Pôle d'activités » (à demander au chauffeur)

Pour le retour à l'aéroport :

- 1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt « Plan d'Aillane » (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).
- 2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



En voiture

▪ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie « Luynes » direction « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ De l'aéroport Marseille – provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

Direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ De Nice ou d'Aix-en-Provence

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie « Les Milles » vers la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie « Aix, Pont de l'Arc » direction « Les Milles » par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

▪ Pour en savoir plus :

Marignane Airport :

<http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

Le site internet <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

PLAN D'ACCÈS

